



## **I. PRESENTATION DU PROJET de création d'un système éducatif adéquat pour un cycle complet de l'éducation préscolaire à l'Ecole primaire de Nyundo» (avril 2019 - avril 2021)**

Le montant global pour la réalisation de ce projet d'une durée de 2 ans s'élève à 99597,70 Euros. Le projet sera cofinancé par le Ministère des Affaires étrangères

### **1. Contexte et cadre du projet**

- a- Présentation de la situation de départ et des besoins détectés/de la problématique
- De 2015 à 2017, nous avons réalisé le Projet d'éducation et d'agrandissement de l'école publique à Nyundo, cofinancé par le Ministère de Affaires étrangères (ONG/COFIN/AMIZERO/2015/0001). A cette époque, le Ministère de l'éducation du Rwanda prévoyait que la gestion des classes maternelles reste dans les mains des parents qui devaient construire, équiper les classes et payer les enseignants, voir l'arrêté présidentiel n° 48/01 du 10/8/2009 portant institution des normes de qualité dans les écoles maternelles, primaires et secondaires dans son article 31 qui stipule que « La Cellule » (entité administrative au niveau de la population) s'acquitte de ses attributions en ce qui concerne la gestion des écoles maternelles .

La cellule a les attributions suivantes :

« Gérer les écoles maternelles, Sensibiliser les parents à participer à l'éducation de leurs enfants et aux activités y relatives ».

Vu que la grande majorité des parents n'étaient pas en mesure d'assumer leur responsabilité, beaucoup d'enfants n'accédaient pas à l'éducation de la maternelle. Il a été nécessaire d'attacher le cycle de la maternelle aux écoles primaires pour que leurs dirigeants suivent de près leur fonctionnement.

Lors de notre visite en juillet 2018, nous avons constaté que l'EP de Nyundo ne dispose pas des infrastructures nécessaires pour accueillir les élèves de maternelle. Une classe devait fonctionner à l'extérieur de l'école dans une salle du bâtiment de l'administration locale de la cellule et une autre dans la salle initialement prévue pour les enseignants dans le projet d'extension.



Il a été également constaté que les deux salles ne suffisent pas pour abriter le nombre des élèves de la maternelle car nous avons compté 301 élèves qui sont enregistrés.

Suite au projet réalisé, cette école publique a gagné en estime auprès de la population locale et nous avons constaté une motivation accrue aussi bien parmi les élèves que parmi les enseignants. L'effectif est en hausse constante et les résultats aux examens nationaux se sont nettement améliorés. Nous estimons qu'il est indispensable de renforcer cette école en lui donnant la possibilité de mettre en œuvre la nouvelle législation de manière optimale, étant donné que l'éducation de la petite enfance pose les fondements d'une bonne réussite scolaire et sociale. Le personnel récemment engagé devra bénéficier de formations le préparant de la meilleure façon possible à la nouvelle tâche.

b- Localisation détaillée du projet et justification de la zone d'intervention

Province : SUD

District : RUHANGO

Secteur : RUHANGO

Cellule : BUNYOGOMBE

Village : NYABIBUGU

Ecole Primaire de Nyundo



L'école primaire publique de NYUNDO que nous avons visitée pour la première fois en mai 2013 se situe dans une région rurale reculée, très pauvre ne peut pas garantir la mise en place de la nouvelle réglementation gouvernementale.

L'école que nous soutenons depuis 2014 nous a été proposée lors d'une de nos visites par l'inspecteur du secteur. Nous travaillons avec lui en étroite collaboration depuis notre premier projet de rénovation et de construction de salles de classes à l'école de Nyundo (cofinancé par le MAE, 2015-2017). L'intervention de notre ONG sur place est complémentaire à la stratégie du gouvernement du Rwanda en matière de qualité de l'éducation et soutient les efforts des autorités du District.

Nos expériences positives faites avec nos partenaires rwandais, notamment leur sérieux et leur fiabilité, nous ont persuadés de continuer notre travail dans



ce pays et spécifiquement dans cette région.

c- Durée du projet

2 ans à partir de la signature du contrat de cofinancement

d- Identification du rôle des différents intervenants et présentation de la contribution de l'ONG luxembourgeoise

Les différents intervenants du projet :

- Monsieur le Maire - représentation de l'autorité locale
- le conseil d'administration de l'EP Nyundo - planification, coordination, supervision, contact avec les autorités,
- le comité de recrutement, constitué par les deux inspecteurs, la directrice de l'école, le curé de la paroisse et un membre du comité des parents
- les inspecteurs du secteur - initiateurs, contact direct avec AAA, coordinateurs
- le personnel enseignant de l'EP Nyundo
- les villageois - main d'œuvre
- les veilleurs - sécurité du chantier et des infrastructures
- AAA - assure la collecte des fonds pour garantir le financement de la partie non cofinancée par le MAE. La planification du projet est une collaboration entre AAA et EP Nyundo. AAA garantit le suivi du projet par des visites sur le terrain et par des échanges réguliers avec le partenaire local.

Les prises de décision se feront par les Conseils d'administration de l'ONG AAA et du partenaire local selon les critères définis dans la convention de partenariat. Un draft de la convention est annexé.

La Diocèse de Kabgayi, représentée par la paroisse de Ruhango qui est le propriétaire du terrain, le met à disposition pour la construction de l'infrastructure. L'autorisation de construction est fournie par les autorités du District de Ruhango (*certificat de propriété et autorisation en annexe*). La population locale fournit la main-d'œuvre rémunérée et bénévole par le travail communautaire.



e- Groupe(s) cible(s) et Bénéficiaires (directs et indirects) et leur implication dans le projet

• Bénéficiaires directs :

- 350 élèves de la maternelle (180 garçons/170 filles)
- 350 parents d'élèves
- 6 enseignants de l'école maternelle publique de Nyundo
- 3 personnes chargées de la sécurité et hygiène des enfants
- 2 veilleurs l'un pour la journée et l'autre pour la nuit garantissent la sécurité du chantier et des installations.
- La population locale fournit la main d'œuvre pour la construction des infrastructures et profite ainsi financièrement de ce projet.

• Bénéficiaires indirects :

Les entreprises locales chargées de la construction des infrastructures profitent de cet appel à projet.

f- Leçons apprises de projets précédents ou situations analogues

Lors de nos projets précédents, notamment les deux projets réalisés avec le même partenaire local, nous avons à nouveau pu constater l'importance des visites de suivi régulières, afin de renforcer le contact direct entre tous les acteurs.

Lors du projet d'extension de l'EP Nyundo, le District de Ruhango a décidé de construire également 3 salles supplémentaires afin de montrer sa volonté de soutenir la durabilité du projet et son implication dans celui-ci.

Afin que le partenaire local s'approprie le projet et prenne la responsabilité du bon fonctionnement, il nous importe de l'impliquer dès le début en ayant comme prémices les besoins identifiés par lui.

Les échanges entre les partenaires doivent être ouverts et basés sur la confiance, mais doivent rester professionnels.

Comme les échanges réguliers par courriel ou WhatsApp se sont avérés positifs lors des projets précédents, cette expérience est maintenue.

Lors de notre visite en 2018, les représentants de notre association se sont rendu compte que les enfants en bas âge ont besoin d'une aide alimentaire pour pouvoir profiter pleinement de l'enseignement offert. En effet, lors d'une



réunion avec les parents d'enfants vulnérables qui fréquentent la maternelle du Centre scolaire Amizero grâce à notre fonds de solidarité, les parents nous ont appris que leurs enfants sont plus éveillés et profitent pleinement de l'enseignement préscolaire, depuis qu'ils reçoivent une bouillie journalière à l'école, étant ainsi plus capables de se concentrer et de participer aux activités pédagogiques proposées. Voilà pourquoi nous avons tenu à inclure la distribution d'une bouillie journalière dans ce nouveau projet.

## **2. Efficience et cohérence de l'aide**

### **a- Cohérence avec le plan/programme de développement du pays**

La constitution du Rwanda dans son article 40 prévoit que toute personne a droit à l'éducation et que la liberté d'apprentissage et de l'enseignement est garantie dans les conditions déterminées par la loi. Dans la vision 2020, le Rwanda s'engage à atteindre l'« Education Universelle pour Tous », qui est un des Objectifs de Développement du Millénaire les plus importants. Cela dit, il existe un besoin évident d'instruire et de former la population à tous les niveaux : Pré-primaire, primaire, secondaire et tertiaire, avec une attention particulière accordée à la qualité de l'enseignement. Cet engagement reste important en vue de permettre au pays de réaliser son objectif d'être une société axée sur la connaissance et la technologie.

### **b- Cohérence avec d'autres intervenants dans le pays concerné**

La mise en pratique de l'éducation de qualité dans les écoles est possible suite à la conjonction des efforts entre l'état et leurs différents partenaires qui interviennent dans le domaine éducatif. Dans ce cadre, le gouvernement du Rwanda ouvre les portes et donne un environnement favorable aux organisations qui sont prêtes à donner leur contribution pour la promotion de l'éducation.

### **c- Alignement avec les stratégies sectorielles du Ministère**

Le Ministère de l'éducation du Rwanda prévoit que pour donner une éducation de base permettant aux citoyens rwandais de se développer efficacement, l'éducation doit passer par trois niveaux à savoir : l'éducation préscolaire (maternelle), l'éducation primaire et l'éducation du secondaire. L'éducation préscolaire est organisée en un cycle unique de trois ans accueillant des enfants âgés de trois ans au moins. Une école maternelle doit être dotée de bâtiments



adéquats et suffisants ne présentant aucun danger pour les apprenants, à savoir au moins six locaux de classe, chaque local ayant des fenêtres permettant l'aération et l'éclairage suffisants et la capacité d'accueil n'excédant pas 30 apprenants.

Vu que les élèves de la maternelle sont encore en bas âge, et qu'ils doivent rester à l'école jusqu'à midi, il s'avère nécessaire de penser à leur fournir de la bouillie. Comme les conditions socioéconomiques de leurs familles d'origine ne permettent pas que les élèves trouvent de la bouillie dans leur famille, et que la plupart de ces familles sont dans la première et la deuxième catégorie sociale d'ubudehe où sont classées les personnes qui trouvent difficilement les moyens de vivre, le projet prévoit une bouillie journalière pour tous les élèves de la maternelle.

d- Prise en compte des cadres de référence internationaux

Notre projet s'inscrit dans l'objectif de développement durable (ODD) 4 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par les États membres des Nations Unies en septembre 2015.

**ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

(source: <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/>)



a- Chronogramme des activités

Activités (par résultats)	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A
<b>R.1 A.1-12</b>																									
6 salles de classe pour le préscolaire sont construites.	■	■																							
Les salles de classe sont équipées en mobilier		■																							
Les salles de classe sont équipées en matériel didactique adapté à la petite enfance.		■																							
Les 6 classes sont équipées en énergie solaire			■																						
12 latrines hygiéniques sont construites dont une pour personnes à mobilité réduite.			■	■																					
Les nouvelles constructions sont équipées de 1 réservoirs de récupération d'eau de pluie.		■																							
Une aire de jeux est aménagée					■	■																			
<b>R.2 A.1-5</b>																									
Le personnel enseignant est engagé			■																						
Le personnel enseignant est formé.					■		■		■				■		■		■								
Le personnel chargé de la sécurité et de l'hygiène des enfants est engagé.	■																								
<b>R.3 A.1-2</b>																									
Les enfants reçoivent une bouillie pour éviter la malnutrition	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■



b- Ressources humaines mobilisées au niveau du projet :

Ressources humaines mobilisées (noms des postes)	Description de poste (tâches en relation avec le projet)	Nombre de personnel par poste	Statut du personnel (expatrié ou local)	Localisation	Commentaires
la population environnante de l'école	travaux de construction	750	local	Ruhango	travail communautaire non payé (Umuganda prévu par le gouvernement rwandais)
maçons et aide-maçons	travaux de construction	70	local	Ruhango	rémunération journalière
enseignants	enseignent des enfants	6	local	Ruhango	examen de recrutement
personnel chargé de l'hygiène	veiller sur l'hygiène des enfants	3	local	Ruhango	engagé par le comité de recrutement
commerçants	fournissent le matériel		local	Ruhango	choisis par le comité de coordination du projet
électriciens	installation des panneaux solaires	2	local	Ruhango	travaillent en collaboration avec le comité de coordination Ces techniciens sont expérimentés en installation de panneaux solaires
formateurs	former les enseignants	4	local	Ruhango	Les formations sont organisées en faveur des enseignants du préscolaire par des formateurs qualifiés dans l'éducation de la petite enfance
Inspecteurs, responsables de l'éducation fondamentale	Préparer et superviser les travaux et les formations	2	local	Ruhango	Les inspecteurs sont les interlocuteurs directs de l'ONG Amitié Am Sand-Amizero et des bénéficiaires locaux. Ils facilitent les échanges